

## Communes : organisation de l'appel des députés des trois ordres, lors de la séance du 12 juin 1789

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Communes : organisation de l'appel des députés des trois ordres, lors de la séance du 12 juin 1789. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VIII - Du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1875. p. 89;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1875\\_num\\_8\\_1\\_4460\\_t2\\_0089\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1875_num_8_1_4460_t2_0089_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 14/01/2020

perte, et réussi à faire demander sa destitution par un ministre despote, trop sûrs que l'intrépide magistrat ne cesserait jamais de se servir des droits de sa place pour défendre l'indépendance de sa patrie que l'on attaquait. Mais au milieu des haines et des factions, la calomnie elle-même respecta les vertus de M. du Roveray ; jamais son souffle impur n'essaya de ternir une seule action de sa vie. Enveloppé dans la proscription que les aristocrates firent prononcer par les généraux des armes destructives de la liberté genevoise, M. du Roveray se retira en Angleterre, et sans doute il n'abdiquera jamais l'honneur de son exil, aussi longtemps que la liberté n'aura pas recouvré ses droits dans sa patrie. Un grand nombre de citoyens respectables de la Grande-Bretagne s'empressèrent d'accueillir le républicain proscrit, lui ménagèrent la réception la plus honorable et provoquèrent le gouvernement à lui donner une pension. Ce fut en quelque sorte une couronne civique décernée par le peuple moderne que le génie tutélaire de l'espèce humaine paraît avoir préposé plus spécialement au culte de la liberté. . . . Voilà l'étranger, le proscrit, le réfugié que l'on vous dénonce. . . . Autrefois un infortuné embrassait les autels : il y échappait à la rage des méchants, il y trouvait un asile inviolable. Cette salle va devenir le temple qu'au nom des Français vous élevez à la liberté : souffrirez-vous qu'un martyr de cette liberté y reçoive un outrage ?

Ce discours est suivi d'applaudissement universels.

Le député qui avait fait la dénonciation personnelle de M. du Roveray, ne fut pas plutôt informé de son nom, qu'il s'empresse de lui en témoigner ses regrets dans des termes qui firent le plus grand honneur à ses sentiments.

MM. Camus et Pison du Galland ont dit qu'ils allaient procéder à l'appel général des députés du clergé, de la noblesse et des communes des différentes provinces, diocèses, bailliages, sénéchaussées et villes de France, conformément à la détermination ci-dessus énoncée, afin que chaque député ait à se présenter, exhiber et remettre sur le bureau des titres justificatifs de ses pouvoirs et qualités, pour être vérifiés, ainsi qu'il sera ordonné par l'Assemblée; et il a été procédé à l'appel, ainsi qu'il suit, à sept heures de l'après-midi.

#### *Sénéchaussée d'Agen.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. François et Renaud, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Sénéchaussée d'Aix.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. Mirabeau, Bouche, Audier-Massillon, Pochet, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Sénéchaussée d'Albret.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. Brunet de Lатуе, Brostaret, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Sénéchaussée de Tartas.*

MM. du Clergé nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.

MM. des Communes, se sont présentés MM. de Larreyre et Castaignede, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Bailliage d'Alençon.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. Belzais de Courmesnil, Goupil de Prefeln, Colombel de Bois-soulard, Lebigot de Beauregard, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Dix villes Impériales d'Alsace.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. Bernard, Mayer, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Bailliage d'Amiens et Ham.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. Leroux Langlier, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Bailliage d'Amont en Franche-Comté.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. de Raze, Gourdan, Cochard, Muguet de Manthou, Durget, Pernel, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Bailliage d'Angoulême.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. Augier, Pougeard du Limbert, Roi, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Sénéchaussée d'Anjou.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. Milscent, Chassebœuf de Volney, Larevellière-Lépeaux, Brevet de Beaujour, Riche, Allard, Desmazières, le Maignan, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Sénéchaussée d'Annonay.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. Boissy-d'Anglas et Monneron, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Sénéchaussée d'Arles.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. Pélissier et Durand de Maillane, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Ville d'Arles.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. Boulevard et Bonneman, et ont remis leurs pouvoirs.

#### *Sénéchaussées d'Armagnac, Lectoure et Isle-Jourdain.*

MM. du Clergé, nul ne s'est présenté.  
MM. de la Noblesse, nul ne s'est présenté.  
MM. des Communes, se sont présentés MM. de Lattérade, Laclaverie de la Chapelle, et ont remis leurs pouvoirs.